

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
Nord-Pas-de-Calais-Picardie

**Décision n° 18778 du 4 octobre 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du groupement de gendarmerie départementale de la Somme**

NOR : INTJ1725646S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie de Nord-Pas-de-Calais-Picardie, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Somme,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 21703 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630355S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} novembre 2017 :

Jezuïta Sébastien	NIGEND : 235 264	NLS : 8 086 462
Frère Sébastien	NIGEND : 161 122	NLS : 8 018 237

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} novembre 2017 :

Martin Jean-Michel	NIGEND : 142 206	NLS : 8 001 777
Goubert Christian	NIGEND : 135 443	NLS : 5 322 842
Maricelle Philippe	NIGEND : 136 916	NLS : 5 266 588
Barbieux Francis	NIGEND : 107 237	NLS : 5 172 904

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} novembre 2017 :

Crommelinck David	NIGEND : 213 912	NLS : 8 063 853
--------------------------	------------------	-----------------

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 octobre 2017.

*Le colonel, commandant adjoint de la région
de gendarmerie de Nord-Pas-de-Calais-Picardie,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Somme,*
D. FORTIN